



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article240>

Compte-rendu de la réunion de l'Association, le 4 mars 2010

- L'Association - Activités -



Réunion du 4 mars 2010

Didier fait part de sa présence et de celle de Christian Berthier à l'AG des Convergences Nationales où il a fait une communication sur l'Association Pour une Constituante.

L'accueil a été positif et il pense que l'on pourrait contacter, rencontrer et discuter avec tous les collectifs existants ou en formation pour faire connaître notre association.

Tous les présents sont d'accord avec cette perspective avec les précisions suivantes ;

- ▶ Etienne Tarride rappelle l'argument (il pense à la réforme pénale) que rien ne sera possible sans réforme constitutionnelle.
- ▶ André Bellon précise que les collectifs à contacter doivent avoir un objectif d'intérêt public.

D'autres sujets sont abordés :

Jérémy Mercier : le **No-Sarkozy day** du 27 mars ; les responsables nous ont contacté.

Didier : la **dette et la loi Giscard** de janvier 1973

Christian Berthier : dévalorisation du concept « **Etats Généraux** »

la **taxe carbone** et l'émergence d'une opposition à cette mesure

la **réforme des régions**

Anne-Cécile Robert propose des rassemblements partout en France pour **commémorer les 29 mai 2005**, date du référendum contre le Traité Constitutionnel Européen.

André Bellon fait le point sur l'Association pour une Constituante :

- ▶ Plus de 500 visites par jour et des nouvelles adhésions
- ▶ Une lettre mensuelle a été élaborée
- ▶ Faire un lien dans les textes entre les problèmes réels et la Constituante. Dans cette perspective, prévoir les articles suivants :
 - ▶ les risques naturels (Christian Berthier)
 - ▶ la situation en Grèce (André Bellon)
 - ▶ la possibilité désormais ouverte pour un citoyen de faire appel des lois (Etienne Tarride)
 - ▶ arrêt du 30 juin 2009 de la cour de Karlsruhe (Anne-Cécile Robert)

André Bellon pense qu'il serait souhaitable de réunir le cercle de Paris et que chacun doit participer à alimenter deux rubriques du site : les Cahiers de doléances et le mode d'élection des constituants. Par ailleurs, sur suggestion de Didier, une rubrique est à créer pour alimenter le débat sur le type de Constitution souhaitable.

PROCHAINE REUNION : le 29 avril, 18 heures, même lieu